FICHE de PROJET ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

SCOLAIRES ET ACCUEILS DE LOISIRS



2023-2024

FICHE DE PROJET EAC

Dépôt de la demande : 15 août 2023 au plus tard.

Examen de la demande et réponse du Service des Publics : fin août 2023.

Vous sollicitez le musée d'art Hyacinthe Rigaud dans le cadre d'un projet culturel de classe ou d'accueil de loisirs.

Pour vous accompagner dans votre réflexion et la conception de votre projet d'Éducation artistique et culturelle, le Service des Publics est à votre disposition :

rigaud-mediation@mairie-perpignan.com

Critères de sélection :

- Originalité du projet ;
- o Présence des 3 piliers de l'EAC (Fréquenter, Pratiquer, Connaître);
 - Interdisciplinarité.

POSSIBILITÉ DE CONSTRUIRE UN PARCOURS CROISÉ AVEC D'AUTRES PARTENAIRES CULTURELS DE LA VILLE.

N'hésitez pas à transmettre tous documents susceptibles d'alimenter la présente fiche.

À la charge du musée d'art Hyacinthe Rigaud :

- La co-construction du projet avec l'équipe du service des publics et le porteur du projet.

À la charge de l'établissement scolaire :

- Les frais de transport des élèves;
- Le coût des activités au musée selon les tarifs en vigueur : https://www.musee-rigaud.fr/visiter/visites-educatives

FICHE DE PROJET EAC

TITRE DU PROJET			
Établissement / structure	Nom et adresse postale :		
	Education prioritaire : OUI / NON		
Contact du porteur du projet	Nom Prénom :		
	Discipline :		
	Mail:		
	Téléphone :		
Public	Nombre de classe /		
	groupe		
	Niveau / âge		
	Effectif		
	Préciser si Ulis, UPE2A		
Autres partenaires pressentis (musées, artistes, associations)			
Le projet en bref (thèmes, objectifs)	Objectifs et thèmes abordés :		
	Compétences à développer :		

Piliers EAC				
Interdisciplinarité (précisez)				
Calendrier et types d'activités au musée et en classe (prévisionnel)		Activités et thématiques voulues	Période de l'année souhaitée	
	1			
	2			
	3			
	4			
	Et +			
Restitution du projet envisagée	Restitution souhaitée au musée (recommandée) : OUI / NON			
	Type de production des élèves à présenter :			
Budget indicatif (au moins pour les activités au musée)	Tarifs des activités du musée: https://www.musee-rigaud.fr/visiter/visites-educatives (Possibilité de prise en charge par le PASS CULTURE)			

Validation de la demande par le chef d'établissement :

Je certifie que mon chef d'établissement/directeur a été informé de ma demande auprès du musée d'art H. Rigaud.